



**Petites
annonces
de Septembre 2019**

www.pays-lafrancaisain-entransition.org

Événements

Assises de l'eau en Tarn-et-Garonne

le mercredi 6 novembre 2019

à la base de plein air de Saint Nicolas de la Grave

sur le thème "Éducation à l'environnement, transition écologique et participation citoyenne"

Vous êtes acteurs de la transition écologique en Tarn-et-Garonne ? Alors à vos agendas pour ce point d'étape important de l'EEDD en région Occitanie !

Contact : CPIE Quercy Garonne Association Al País de Boneta Labarthe 82160
CAYLUS

05 63 24 06 26 mdp82@wanadoo.fr

Radio

Émission France Culture : La méthode scientifique avec Nicolas Martin le 28 Août 2019

Vagues de chaleur : on n'a pas fini d'en suer

Qu'est-ce qu'une vague de chaleur ? Quels sont les mécanismes atmosphériques qui sous-tendent les vagues de chaleur ? Fait-on face à une augmentation de la fréquence de ces épisodes ? Quel est l'impact du réchauffement climatique sur ces phénomènes ? Que disent les modèles pour les années à venir ?

nous allons nous tenir bien chaud tout au long de cette heure pour évoquer ces épisodes caniculaires, avec nos trois invités du jour, Aurélien Ribes, chercheur au Centre national de recherche météorologique Fabio d'Andrea, directeur de recherche CNRS au Laboratoire de Météorologie Dynamique, Frédéric Hourdin, physicien, directeur de recherche CNRS au Laboratoire de météorologie dynamique.

<https://www.franceculture.fr/emissions/la-methode-scientifique/vagues-de-chaleur-ce-nest-que-le-debut>

Émission France Culture La Grande Table des Idées du 18 sept 2019

De quoi avons-nous vraiment besoin ?

Face à l'épuisement des ressources naturelles, il y a urgence à distinguer les vrais besoins des besoins artificiels. Razmig Keucheyan nous en parle dans "Les besoins artificiels" (La Découverte, Zones, septembre 2019).

De quoi avons-nous vraiment besoin ? Comment distinguer les besoins réels des besoins superflus ? Revenant sur les œuvres des philosophes ayant travaillé sur une théorie des besoins, à commencer par Karl Marx, mais aussi André Gorz, qui s'est concentré sur le capitalisme des Trente Glorieuses, et Agnes Heller, qui a travaillé sur l'Union soviétique, le sociologue Razmig Keucheyan s'intéresse à ces théories dans le cadre de l'urgence climatique et des politiques publiques à mener dans ce sens.

La transition écologique : arbitrages, souveraineté, dissensus, compromis, quelle démocratie ?

<https://www.franceculture.fr/emissions/la-grande-table-idees/de-quoi-avons-nous-vraiment-besoin>

Émission France Culture La méthode scientifique avec Nicolas Martin le 11 sept 2019

Eau potable : tous au régime sec ?

Quel bilan tirer de l'état des ressources mondiales en eau ? Quelles sont les causes de la pénurie d'eau observée et à quoi sert l'eau surexploitée? Comment réduire le stress hydrique actuel? Que doit-on attendre de la gestion des eaux usées ? Quels sont les types de polluants retrouvés dans l'eau ?

Pour évoquer cette crise de l'eau potable, de l'assèchement des ressources et de la difficile mise en place de réseaux de recyclage... nous avons le plaisir de recevoir Nathalie Dörfliger, directrice de programme scientifique sur les eaux souterraines du BRGM, le Bureau des Recherches Géologiques et Minières) et Bernard Legube, professeur émérite de l'Université de Poitiers.

<https://www.franceculture.fr/emissions/la-methode-scientifique/eau-potable-tous-au-regime-sec>

Revue

"Le 1" n°264 du mercredi 18 sept 2019 consacré à :

Climat & Fake News : le vrai du faux

"Éduqués mais dépourvus de la formation qui leur aurait permis de distinguer le vrai du faux et du plausible, les décideurs ont été plus sensibles que d'autres aux fake news" Hervé le Treut, climatologue. Et d'autres articles

Télérama n°3636 du 18 sept 2019 Rubrique **"Penser autrement" page 41 à 43**

La Plaie des Champs

Dans les prés, dans le sang, les pesticides sont partout. Et mortels ? Deux enquêtes racontent comment l'agro-industrie organise la désinformation. Au mépris de notre santé.

Vidéos

Vidéo du collège de France

<https://www.college-de-france.fr/site/edouard-bard/symposium-2019-06-21-17h15.htm>

Ressources en eau et changement climatique et impact sur les populations

parc Ghislain de Marsily le 21 juin 2019

dans le cadre du colloque "Le cycle de l'eau et le climat"

Pourquoi garder sa vieille voiture polluée moins qu'en acheter une autre ?

Conférence TEDx de Genève de Lucien Willemin

Focalisés sur le changement climatique, nos gouvernements nous invitent à changer régulièrement de voitures et d'appareils afin d'économiser de l'énergie et ainsi réduire les émissions de CO2. Or cette politique est réductrice et dangereuse pour nos vies. Car c'est oublier que la fabrication d'une voiture génère une pollution chimique qui, contrairement au CO2, ne peut pas être compensée à l'utilisation. En effet, les dégâts causés par les substances toxiques envoyées à la fabrication dans l'eau, l'air et les sols sont irréversibles. Donc on a beau parcourir des millions de kilomètres avec la même voiture, on n'arrivera jamais à revenir en arrière. Ainsi plus nous fabriquons de voitures plus nous empoisonnons le vivant ! Dès lors, garder sa vieille voiture est plus écologique que de la changer pour une neuve. Lucien Willemin nous livre une réflexion hors norme qui perturbera bien des idées reçues.

https://m.youtube.com/watch?v=m2mkCaNH_gY

Neolink. L'entreprise, créée par Akli Brahimi dans les quartiers nord de Blois, aide les allocataires du RSA à revenir dans le monde du travail.

<https://www.neolink.link/fonctionnalites.php>

Lire article de l'Obs n°2848 du 06 Juin 2019

Le logiciel a plusieurs fonctionnalités possibles :

- Construction de communautés de partages et d'échanges
- Mise en relation d'entreprises locales et demandeurs d'emploi
- pour plus de proximité entre les élus et les citoyens actifs du territoire

Subventions régionales

L'assemblée régionale réunie le 27 juin 2019 a voté la **création d'un budget participatif dédié à la mise en œuvre de solutions citoyennes sur le territoire d'Occitanie en réponse à l'urgence climatique.**

« Ma solution pour le climat », c'est l'accélération de la transition écologique et citoyenne en Occitanie. Cet appui financier à l'initiative locale va permettre l'essaimage de solutions concrètes, innovantes et joyeuses !

Le budget participatif viendra renforcer la mobilisation de collectifs citoyens toujours plus nombreux, de la jeunesse, en leur donnant le pouvoir d'agir concrètement et de prendre leur part dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Dépôt des candidatures du 1er septembre au 15 novembre 2019 sur le site « ma Région citoyenne »

Je compte sur votre mobilisation pour diffuser, faire connaître, inciter, motiver ... (à) tous vos réseaux et faire de ce 1er cru un beau succès citoyen !

Et pour anticiper, en avant première, quelques éléments du règlement:

Le Budget Participatif Citoyen « Climat » lancé par la Région Occitanie vise à faire émerger et à mettre en œuvre sur le territoire régional de nouvelles solutions citoyennes en matière d'atténuation et/ou d'adaptation au changement climatique.

Le budget participatif citoyen « Ma Solution pour le Climat » est doté d'une enveloppe globale de 2 millions d'€ .

Les solutions proposées doivent prioritairement relever de dépenses d'investissement. Néanmoins des dépenses de fonctionnement pourront être retenues dans le cas de solutions jugées particulièrement innovantes.

L'objectif est de financer des projets :

- d'intérêt collectif (la solution proposée ne doit pas permettre au porteur de projet d'en tirer un profit personnel), concrets et rapidement réalisables,
- permettant d'apporter ou d'expérimenter une solution innovante répondant aux enjeux climatiques sur le territoire d'Occitanie,
- imaginés par les citoyens en lien avec différents acteurs pouvant en assurer la mise en œuvre.

Qui peut déposer une solution ? Qui peut bénéficier d'une aide de la Région ?

(candidats et bénéficiaires éligibles)

Ce budget participatif s'adresse en priorité aux citoyens (individuellement ou regroupés en collectifs de citoyens). Cependant, la mise en œuvre des solutions proposées doit pouvoir être portée par des maîtres d'ouvrages compétents pour supporter les dépenses liées à la

mise en place du projet.

Sont donc considérés comme éligibles :

- en tant que candidats pour présenter des solutions : tous les habitants d'Occitanie (seuls ou en collectifs, dotés ou non d'une personnalité juridique),
- en tant que bénéficiaires des subventions régionales pour les mettre en œuvre, les structures dotées d'une personnalité juridique telles que les associations, les comités de quartiers, les syndicats de copropriétés, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les établissements scolaires, les centres de formation professionnelle, les collectivités, les entreprises de l'économie sociale et solidaire, les entreprises agricoles...

Pour quels projets ?

(critères d'éligibilité)

Les projets devront répondre aux critères d'éligibilité suivants :

- le projet doit s'inscrire clairement dans un objectif de lutte contre le réchauffement climatique et présenter un caractère expérimental ou innovant en matière par exemple de mobilité, de biodiversité, de gestion de l'eau ou des déchets, d'alimentation, d'économie d'énergie...
- le projet doit être localisé en Occitanie, avec une échelle de mise en œuvre précisément établie (quartier, hameau, commune ou regroupement, département, région, rivière, bassin versant, espace littoral, réserve naturelle, Parc Naturel Régional...),
- le projet doit avoir une visée collective et favoriser l'interaction et la mise en mouvement d'acteurs diversifiés (citoyens, collectifs de citoyens, associations, entrepreneurs sociaux, entrepreneurs agricoles, institutions, collectivités locales, experts...),
- le projet doit être suffisamment précis pour que sa faisabilité technique, juridique et économique puisse être estimée,

NB : dans la mesure du possible, le coût de réalisation sera estimé et indiqué par le(s) citoyen(s). Si l'information n'est pas indiquée et que la proposition doit faire l'objet d'une analyse supplémentaire par les services de la Région, les propositions pouvant être retenues seront celles comprises dans une fourchette de 1 500 € à 150 000 € au total.

Où et quand déposer votre solution ?

(modalités de candidature)

Les candidats sont les habitants d'Occitanie ou personnes pouvant attester d'une attache au territoire de la région Occitanie, âgés de 15 ans et plus, ayant ouvert un compte citoyen sur le site participatif laregioncitoyenne.fr, attestant ainsi de leur engagement à respecter la Charte Régionale de Citoyenneté Active.

Les candidats sont invités à déposer en ligne leur solution sur le site participatif laregioncitoyenne.fr grâce au formulaire mis à disposition auquel peut être jointe toute pièce qui paraît utile au candidat du 1er septembre 2019 au 15 novembre 2019. Une seule proposition pourra être examinée par candidat.